

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU VENDREDI 16 JUIN 2017

A BEAUNE



**ASSEMBLEE GENERALE
COMITE DE COTE D'OR**

**VENDREDI 16 JUIN 2017
BEAUNE**



Le Comité départemental de Basket de Côte d'Or s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire le vendredi 16 Juin 2017 à 19h00 à l'Espace Bleu Blanc Beaune à Beaune.

Jacky VERNOUD, Président du comité a le plaisir d'accueillir les clubs à ces Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du Comité Départemental et remercie le club de Beaune, sa présidente Christine BOBIN et son vice-président Serge LARCHER pour l'organisation matérielle de notre assemblée générale ainsi que le club de rugby de Beaune et son Président monsieur GOICHOT pour la mise à disposition de cette salle.

Dans l'attente des conclusions de la commission de vérification des pouvoirs il souhaite la bienvenue à

Monsieur VUITTENEZ adjoint au maire de Beaune

Monsieur Bernard TERMELET, Président du CDOS

Monsieur Bernard DEPIERRE, Président de la ligue de Bourgogne

et excuser de leur absence soit en raison du devoir de réserve imposé en cette période d'élections législatives soit pour d'autres obligations

- Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire de Beaune représenté par monsieur VUITTENEZ, Adjoint aux sports

Il donne la parole à :

Christine BOBIN, la Présidente du Basket Olympique Beaunois, qui pour des raisons de santé ne pourra pas prendre la parole ,

Serge LARCHER, le Vice Président du Basket Olympique Beaunois accueille les clubs de Côte d'Or

Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, qui informe que des formations de dirigeants et soirées techniques auront lieu en septembre et seront gérées par Eric Petiot, CTF de la Ligue. Il rappelle qu'un regroupement des 2 Ligues Bourgogne et Franche Comté est souhaitée pour 2020 mais pourra être imposée par le ministère en 2018. Dès cette saison, il y aura une création de championnat jeunes Bourgogne France Comté.

Il informe que la caravane du basket va se déplacer dans toute la Bourgogne pendant la période estivale pour faire profiter de l'action basket.

Il informe également que la Ligue va relancer le club de Recey sur Ource, et relancer le basket où il n'y a pas de club et où il y a une salle.

Bernard TERMELET, Président du CDOS, félicite le Comité Départemental de Basket de Côte d'Or qui répond toujours présent quand il y a une manifestation, des réunions d'informations.

Il rappelle que cette année il y a eu moins de dossiers CNDS présenté mais de meilleure qualité. Il rappelle aussi que les actions prioritaires sont les actions envers les féminines, les actions santé et tournées vers le handicap.

Il informe que 2 dates sont à retenir : le mardi 20 juin (journée olympique à Dijon) et le 13 Septembre, journée pour soutenir la candidature « Paris2024 ».

Monsieur Jean Louis LAMOTTE, procède à l'appel des clubs et licenciés du comité.

<u>Licences</u>	Total		
Clubs	Total	PRESENCES AG	QUORUM PR AG
0621001 - CD21 – HORS ASSOCIATION – CÔTE D'OR	3	2	
0621003 - BASKET CLUB DE CHENOVE	317	317	
0621004 - AL NUITS SAINT GEORGES	209	209	
0621005 - BASKET CLUB MARSANNAY LA COTE	207	207	
0621006 - CSL DIJONNAIS	252	252	
0621007 - AS L'AIGLON AUXONNE	169	169	
0621009 - DIJON FEMININ BASKET	87	87	
0621010 - UNION SPORTIVE DE PLOMBIERES	59	59	
0621011 - ASC SAINT APOLLINAIRE	255	255	
0621012 - DA DIJON 21	230	230	
0621013 - BASKET CLUB SEMUROIS	63	63	
0621014 - ENTENTE BASKET FENAY GEVREY	121	121	
0621015 - AVANT GARDE SEURROISE	116	116	
0621016 - ASSOCIATION GENLISIENNE BASKET	188	188	
0621017 - AMICALE SPORTIVE DE LA VOUGE	16	16	
0621018 - MONTBARD BASKET CLUB	50	50	
0621019 - FONTAINE BASKET CLUB	325	325	
0621021 - BASKET CLUB BLIGNY LES BEAUNE	156	156	
0621022 - ASS SPORTIVE DE QUETIGNY	69	Absent	
0621024 - SO REVEIL IS SUR TILLE	169	169	
0621025 - ASSOCIATION JEUNESSE CLUB BASKET	82	82	
0621026 - JDA DIJON BOURGOGNE	316	316	
0621027 - ASC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	186	186	
0621029 - LA CHATILLONNAISE BASKETBALL	75	75	
0621034 - BASKET OLYMPIQUE BEAUNOIS	140	140	
0621035 - SPORTING CLUB SELONGEEN	42	42	
0621036 - AS POUILLY BASKET	23	23	
0621038 - SAULIEU BASKET CLUB	24	24	
Total :	3949	3879	1939,5

Nombre d'associations : 27

Nombre d'associations présentes : 26

Nombre de membres hors associations présents : 2

Nombre de voix : 3879

Majorité absolue : 1940

Le quorum étant atteint Monsieur Jean Louis Lamotte déclare la séance ouverte et précise que les assemblée extraordinaire et ordinaire peuvent valablement délibérer.

Mr Jean Louis Lamotte procède à l'appel des membres du Comité Directeur.

Les Membres du Comité Directeur

Présents :

Mrs Collin Jacky, Dahane Salaheddine, Gatteaut Claude, Lamotte Jean Louis, Vadot Sébastien, Vernoud Jacky

Mmes Carretero Annie, Cortabitarte Annie, Estivalet Jacqueline, Gatteaut Anne Sophie, Gatti Catherine, Larcher Catherine, Poitout Corinne, Viaud Véronique

Excusés :

Mrs Herment Michel, Vignard Laurent

Mme Estivalet Laurence

Début de l'AG extraordinaire

Avant de commencer cette assemblée générale extraordinaire et comme le veut la tradition, le Président demande d'avoir une pensée pour tous les membres de la famille basket, amis, dirigeants, joueurs et tous vos proches, qui nous ont quittés durant cette saison.

Introduction par Jacky Vernoud

Pourquoi cette AG extraordinaire ? tout simplement parce que de nouveaux statuts pour les ligues et Comités ont été rédigés et validés par la Fédération.

La création de ces nouveaux statuts découle de la réforme territoriale, ils ont été préparé par le service juridique de la Fédération dans un but de normalisation de l'ensemble des structures. Ces nouvelles dispositions prendront effet lors de la prochaine mandature. Nous allons vous présenter les principales dispositions de ces statuts lesquels vous ont ailleurs été communiqués par mail.

Présentation des modifications statutaires

A l'unanimité des membres, le projet de statut est approuvé

Allocution du Président – Jacky Vernoud

Mesdames, Messieurs, chers amis

Nous voici arrivés au terme de la première année du mandat année un peu compliquée au niveau du fonctionnement et marquée par le départ de trois personnes, que je salue et remercie. Merci à MJ Porteret qui après plusieurs années passées au Comité a souhaité profiter pleinement de sa retraite avec de longs séjours en Nouvelle Calédonie, à François Régnault qui a souhaité arrêter pour des raisons professionnelles et à Lionel Savrot qui arrête pour des raisons personnelles.

Sachant que nous étions déjà en déficit de 2 postes nous avons fait un appel à candidature pour 5 postes et 4 personnes ont décidé de se présenter à vos suffrages. Il s'agit de Marielle HEUGUET licenciée à la JDA que nous avons cooptée la saison dernière, Alix PIARD licenciée au club de Fontaine, Guy Aucordonnier de Chenove et Christophe LELEU du club de Seurre.

Je les remercie pour leur volonté de s'impliquer dans cette aventure car la gestion au quotidien d'un Comité devient de plus en plus compliquée et plus nous aurons d'élus, plus il sera facile de mettre en place de nouvelles actions et soutenir les clubs qui le souhaitent.

Je voudrais que celles et ceux qui portent des critiques sur l'activité du Comité et qui ont des propositions concrètes à faire, viennent nous rejoindre pour tenter de faire changer les choses. A défaut d'être élus au Comité Directeur ils pourront toujours intégrer les commissions et ainsi favoriser l'émergence de nouvelles idées pour développer le basket sur notre territoire.

Tout devient de plus en plus compliqué avec la baisse quasi généralisée des subventions, la crise du bénévolat et tout dernièrement la mise en place de la réforme territoriale avec la création des nouvelles régions. Nous espérons que le ministère nous permettra de ne fusionner les ligues de Bourgogne et de Franche Comté qu'en 2020 mais rien est encore joué et il est possible que la fusion se fasse dès 2018 avec toute les conséquences sur notre fonctionnement sportif et administratif. Je ne m'étends pas plus sur le sujet car je pense que Bernard nous en dira quelques mots tout à l'heure.

Comme chaque année vous avez reçu les comptes rendus d'activité des commissions et la secrétaire générale, que je remercie pour son soutien, sa disponibilité et sa compétence, vous en fera la synthèse dans son rapport moral. Je ne reviendrai donc pas sur tout ce qui a fait l'actualité de cette saison et limiterai mon propos à quelques réflexions générales sur le travail des commissions en y intégrant quelques pistes de travail, puis je vous présenterai succinctement notre nouvelle organisation pour la saison prochaine.

Pour la première fois depuis 9 ans, non seulement nous n'enregistrons pas d'augmentation du nombre de nos licenciés mais nous constatons une baisse certes très minime puisqu'elle est de -11 licenciés par rapport à la saison dernière soit - 0,3% mais notre secrétaire générale vous en reparlera. Cette situation n'est pas dramatique puisque si l'on inclut les 93 licences contacts faites cette année alors que la saison dernière nous en avions zéro, nous passons la barre des 4000 licenciés.

Il faut continuer à faire des licences contact car elles permettent à des jeunes de découvrir le basket à travers une manifestation ponctuelle organisée soit par les clubs soit par le Comité. Mais l'important n'est pas de faire de la licence contact pour de la licence contact, l'important c'est qu'à terme toutes ces licences se transforment en licences joueurs.

A ces licences contacts, il faut également ajouter 293 licences OBE. A ce sujet, il est important que les clubs qui travaillent avec le milieu scolaire fassent enregistrer les licences OBE d'autant que celles-ci permettent aux écoles de recevoir une dotation en ballons et petit matériel de la part de la fédération.

Nous devons cependant considérer cette stagnation du nombre des licences comme un signal qui doit nous amener à réfléchir, nous Comité et vous les clubs, sur de nouvelles actions à mettre en place notamment pour fidéliser nos licenciés car le turn over dans les petites catégories est encore trop important.

Ceci passe par l'accueil dans les clubs, par des interventions dans les écoles ou dans le cadre des NAP, des championnats attractifs et dans des actions innovantes comme celle mise en place par la ligue de Bourgogne avec la caravane du basket. C'est une opportunité pour les clubs Côte d'Oriens et il est important que soyez présents lors du passage de la caravane pour présenter votre club voire intervenir avec vos entraîneurs. Je pense que Bernard reviendra sur le sujet.

Nous avons conscience que certains clubs ont des difficultés d'encadrement et d'infrastructure et sont obligés de refuser des licenciés. Nous avons constaté que ce sont les clubs de plus de 200 licenciés (sauf un) qui perdent le plus de licenciés cette saison, Il faudra réfléchir à des solutions et repenser sérieusement à la mutualisation des moyens. Il faut que les groupements sportifs arrivent à travailler ensemble et se partager les tâches. Chaque fois que cela est possible il faut développer la mutualisation et la Coopération Territoriale de Clubs est l'un des moyens qui peut vous permettre de continuer votre progression en termes de quantité mais aussi de qualité. Je sais que cela n'est pas encore dans nos mentalités et dans l'ADN des dirigeants, au moins pour les Côte d'Oriens, car nous sommes un des rares département à n'avoir qu'une CTC.

Il faut également encourager la création de nouveaux clubs et c'est avec satisfaction que nous allons enregistrer la création d'un club à Saint Julien et peut être un second à Vénarey les Laumes. A noter que dans les deux cas nous avons reçu le soutien des municipalités et ceci grâce à l'intervention de nos salariés Rémi et Déborah dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

Créer des clubs c'est bien mais il faut également consolider lorsque c'est nécessaire. Le Comité sera toujours à l'écoute des clubs en difficulté et apportera, chaque fois que cela est possible, son soutien que ce soit sur le plan administratif ou technique.

Nous avons désormais trois salariés à plein temps une secrétaire, un CTF et un agent de développement. Ces deux derniers ont pour vocation première d'être sur le terrain et d'intervenir en soutien des clubs qui en font la demande que ce soit sur le plan technique ou pour le développement et le soutien des écoles d'arbitrage.

Je rappelle que cette saison Rémi et Déborah sont intervenus à des titres divers plus de 25 fois dans les clubs et que Rémi a visité 17 clubs sur 27.

Je remercie Elodie, Déborah et Rémi pour le sérieux du travail effectué et leur réactivité surtout lorsque je leur demande de travailler dans l'urgence ce qui est encore malheureusement trop souvent le cas. Je voudrais profiter de cette assemblée générale pour rappeler brièvement les fonctions de chacune et chacun.

Pour toute la partie administrative : référente est Elodie.

Pour la partie technique : référent le CTF Rémi. Cette année il aura en plus l'encadrement de la Section Sportive que nous reprenons cette année au collège Dorgelès à Longvic pour les 6 ième et 5 ième. A terme il faudra faire évoluer la section afin de s'assurer d'avoir les meilleurs potentiels et surtout de les préparer à rentrer au pôle puisque la section sportive et le pôle sont tous deux implantés au collège de LONGVIC.

Déborah est la personne ressource et référente pour la répartition des arbitres et le développement avec notamment , la pratique féminine, le basket santé.

Je rappellerai que nous avons bénéficié d'une aide pour le poste de Déborah à travers le CNDS emploi et que l'octroi de cette aide nous obligeait à revoir la définition de son poste en diminuant le temps consacré à l'arbitrage et à l'assistance à la CDO et en augmentant tout ce qui concerne le développement et les nouvelles pratiques.

Parmi celles-ci figure le Basket Santé et Déborah a suivi une formation spécifique organisée par la fédération et elle est officiellement animatrice basket sante. Ce diplôme lui permet de mettre en place des actions basket santé spécifiques et aider les clubs à en organiser. Une première expérience a lieu à l'initiative du club d' Is sur Tille, premier club de Côte d'Or à ma connaissance à mettre en place une action basket santé découverte.

Dans le domaine purement sportif, les résultats des équipes côte d'oriennes engagées dans les divers Championnats nationaux et régionaux ont été mitigés.

La saison de la JDA a été tendue jusqu'au dernier jour de championnat mais heureusement pour le basket Côte d'Orien et Bourguignon elle a réussi à se maintenir lors de l'avant dernière journée.

Il en est de même pour Chenove en NF3 qui malgré un bon début de saison n'a validé son maintien que dans les derniers jours de championnat. Seurre a eu moins de chance puisque l'équipe, décimée par les blessures, n'a pu se maintenir en NF3.

A noter l'excellente saison du CSLD en NF2 puisque l'équipe 1 pour sa première saison à ce niveau s'est qualifiée pour les play off et que l'équipe 2 termine 1ere en Pré nationale et accède la NF3.

En NM 3 nous enregistrons avec satisfaction les maintiens de DAD21 et Saint Apollinaire et nous soulignerons l'excellente saison de NSG en pré nationale garçons qui termine 1er ex aequo avec Cosne.

En jeunes la JDA et Chenove étaient engagés en championnats de France Elite U15 M et F avec des résultats mitigés puisque la JDA a joué la poule basse et Chenove la poule haute. L'équipe U17F de Chenove s'est qualifiée pour l'inter région et les U18M de la JDA engagés en championnat de France se sont qualifiés pour la poule haute.

Une mention particulière pour notre sélection féminines U13 qui termine à la quatrième place sur 17 au tournoi des Etoiles avec notamment deux joueuses potentielles qui ont réalisé parcours remarquable puisque Rose LAURE du club de Fontaine a été sélectionnée au camp national grands gabarits et Linda Amaning de Chenove a intégré la sélection U15F avec deux années d'avance et fut une des meilleures joueuses du TIL U15.

Enfin félicitation à Thibault Pereira de DAD 21 qui s'est qualifié pour la finale nationale du challenge benjamin qui s'est déroulée à Bercy pendant les finales de coupes de France.

Comme vous le constaterez à travers le rapport d'activité présenté par la Secrétaire Générale les commissions ont géré au mieux cette saison et je remercie la CDO animée par Salahédine Dahane pour le travail effectué en matière de formation et de suivi des arbitres notamment à travers les observations réalisées cette saison, la Commission Technique animée par Laurent

Vignard pour la mise en place de nouvelles formules de championnats en jeunes avec notamment des play off dans toutes les catégories. La commission a également cherché à équilibrer nos championnats en faisant un meilleur brassage en début de saison puis un rééquilibrage des poules avant la deuxième phase même si hélas comme dans toute nouvelle organisation il a pu y avoir quelques malentendus pour certaines catégories.

Il est certain que pour la saison prochaine plusieurs points devront être revus comme par exemple la mise en place d'un règlement spécifique play off intégrant des dispositions sur les conditions de participation des joueurs non brûlés en région, l'utilité ou non de faire des play off pour toutes les équipes ou une modification du calendrier afin d'éviter de mettre des rencontres sur certains WE de mai

Je remercie Sébastien Vadot, Anne Sophie Gatteaut et la commission jeune pour l'organisation de toutes les manifestations liées au mini basket. Au niveau de cette commission plusieurs choses devront être revues et notamment il conviendra d'anticiper davantage afin que les clubs ne soient pas informés au dernier moment d'un plateau ou de toute autre manifestation.

Merci à Catherine Larcher, Corinne Poitout et à la commission sportive pour la gestion de tous les championnats. La commission a encore enregistré beaucoup trop de demandes de dérogations et de forfaits notamment dans les petites catégories. Il me paraît important que chacun, fasse des efforts pour anticiper les situations afin de mieux les traiter au lieu d'attendre d'être devant une impasse pour demander une dérogation.

Des remerciements chaleureux à Alain Boussert, Président de la commission des finances et à Jacqueline Estivalet notre trésorière pour leur disponibilité et efficacité au sein de cette commission qui gère au mieux et avec professionnalisme les finances de notre Comité comme vous pourrez le constater avec la présentation du rapport de la commission et des comptes.

La commission de discipline et je remercie son Président Jean Louis Lamotte a eu à traiter encore trop de dossiers disciplinaires liés à des problèmes de comportement notamment vis-à-vis des arbitres.

D'une manière générale, nous constatons encore beaucoup trop d'incivilités lors des rencontres de jeunes notamment de la part des parents. C'est ensemble, dirigeants de club, entraîneurs et membres du Comité que nous devons agir pour inverser cette tendance. Il est de votre devoir, vous les clubs de faire respecter dans vos gymnases les règles du basket et du savoir vivre ensemble.

Nous avons mis dans votre dossier une affiche « Un SUPPORTER OU INSUPPORTABLE » que je vous demanderai d'afficher dans vos gymnases. Quelques actions spécifiques sont envisagées mais nous aurons l'occasion d'en reparler en début de saison lors d'une réunion d'un groupe de travail spécifique sur ce sujet.

N'oubliez pas que ces actions sont parmi les actions subventionnable au titre du CNDS dont au passage je regrette le peu de demandes déposées par les clubs mais le Président de la commission des finances reviendra sur ce sujet.

Même si les commissions ont dans l'ensemble bien travaillé quantitativement je considère que nous devons faire mieux notamment au niveau du fonctionnement

Comme je le répète depuis plusieurs années, les commissions doivent être le reflet des clubs, elles doivent être étoffées et surtout force de proposition et non uniquement gestionnaire du quotidien.

Il est important que les Présidents de commission se mobilisent rapidement pour avoir une meilleure représentativité des clubs au sein de leur commission. Celles-ci doivent être étoffées car actuellement le nombre de membres est très insuffisant, sans compter les désistements en cours de saison ou les absences des uns et des autres lors des réunions. Cette situation a pour conséquences un travail plus lourd pour les bénévoles encore présents, un partage qui ne peut plus se faire et des difficultés pour faire aboutir les projets.

Suite à la dernière réunion avec les Vices Présidents du Comité, les Présidents de commission, la Secrétaire Générale la Trésorière des propositions ont été faites pour améliorer et moderniser notre gouvernance. Ces propositions seront présentées au prochain comité directeur et l'organigramme définitif vous sera communiqué lors de la réunion des secrétaires de clubs début septembre.

Aujourd'hui je peux simplement vous dire que la première mesure sera la mise en place d'un comité de concertation, organe consultatif qui sera composé de la Secrétaire Générale, Trésorière et des Vices Présidents du Comité. Il se réunira entre les CODIR afin de faire un point régulier sur le fonctionnement des commissions, les affaires en cours et le suivi des décisions

Deuxième mesure, une nouvelle répartition de nos différentes missions à l'intérieur de trois Pôles de Compétences laquelle sera légèrement différente de celle que vous présentera la Secrétaire Générale dans son rapport d'activité. Cette organisation en pôle a pour objectif d'améliorer la transversalité entre les commissions et de favoriser de bonnes relations de travail et de convivialité si tout le monde joue le jeu et ne continue pas à travailler dans son coin.

Ainsi, le Pôle Compétitions et pratiques sportives, pourraient regrouper la gestion de toutes les compétitions excepté le mini basket, la répartition des arbitres et le suivi des écoles d'arbitrage et de la charte, le suivi des qualifications, mutations, règlements sportifs et salle et terrains

Le Pôle Jeunesse, développement, féminines pourrait regrouper la gestion de tout le mini basket, le développement du basket féminin, le basket école et les relations avec l'USEP, la communication et le développement avec notamment les nouvelles pratiques comme le basket santé.

Création d'un Pôle Technique et Formation qui pourrait regrouper la Commission des Officiels pour les actions de formation et de suivi des arbitres, la gestion de l'examen arbitre départemental et la Commission technique pour les actions de formation du joueur et des entraîneurs, suivi section sportive, suivi sélections, les journées de recyclage et les propositions d'organisations des championnats jeunes et dans les nouvelles pratique la mise en place du 3X3 dont je rappellerai qu'il sera discipline olympique au JO de Tokyo de 2020.

Troisième mesure, la gestion administrative sera simplifiée autant que faire se peut. Nous aurons une présentation unifiée de tous les documents qui vous seront adressés et le secrétariat devra limiter l'envoi de mail en sélectionnant et priorisant davantage les informations à faire passer.

Enfin, afin que chacun puisse s'organiser au mieux et éviter, comme ce fut le cas cette saison de vous solliciter à longueur d'année et au dernier moment pour l'organisation d'évènements ou pour avoir une salle pour nos sélections ou rassemblements j'ai demandé à la Secrétaire Générale et aux Présidents de commission de lister et de faire un planning général de toutes les manifestations et réunions envisagées sur la saison au plus tard pour début septembre.

Je terminerai en vous citant cette phrase du Président de la Fédération, JP SIUTAT « Les subventions des collectivités locales, sont amenées à diminuer et n'ont pas le droit d'être utilisées pour le paiement de salaires plus ou moins dissimulés à des joueurs n'ayant pas de capacités à devenir professionnels. »

Suite à cette déclaration, la Fédération a mis en place des actions afin, je cite « d'assainir la situation des clubs CF-PN et promouvoir le joueur d'intérêt général. Une commission fédérale Clubs CF/PN a été mise en place. Elle est présidée par René Kirsch, je fais partie de cette commission en tant que référent territorial pour la BFC et je suis membre de la Commission Fédérale du Contrôle de Gestion.

La saison passée les Présidents des clubs de CF ont signé une charte d'engagement dans laquelle il s'engageait entre autre à respecter la réglementation concernant la rémunération ou le défraiement des joueurs. La signature de cette charte est désormais étendue aux clubs de PN et elle devra obligatoirement être jointe l'engagement des équipes dans les divisions concernées. L'engagement ne sera validé que si la charte est jointe. Par ailleurs, tous les joueurs susceptibles de jouer dans ces divisions devront cocher une case sur l'imprimé de licence attestant qu'ils ont bien signé la charte. Faute de cela ils ne pourront participer à aucune rencontre supérieure à la R2 et s'ils jouent la rencontre sera perdue par pénalité. Cette mesure pourrait être effective dès le mois de novembre. Attention aux joueurs surclassés.

Ces mesures seront intégralement applicables à partir de la saison 2018-2019 pour les clubs engagés en PN, N3 G et F, N2 G et F et dès cette saison le système sera expérimenté avec la NF1. Les clubs de cette division qui ont des joueuses sous contrat devront les transformer en JIG. Dernière précision les clubs de N3 feront l'objet de contrôles inopinés de la part de la Commission de Contrôle de Gestion dès cette saison.

Je ne m'étends pas plus sur le sujet car Alain Salmon vice-président de la fédération sera présent demain à l'AG de la ligue et devrait intervenir sur le sujet. Quant à moi je reste à votre disposition après l'AG si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Je vais conclure définitivement ce propos en remerciant très chaleureusement tous celles et ceux avec qui nous avons travaillé cette saison et qui nous ont apporté leur aide que ce soit les communes qui ont mis gracieusement leurs installations à notre disposition, le Conseil Départementale pour ses actions envers les jeunes des collèges (distribution de place pour la JDA ou 1 jour de basket avec les Pros, le Conseil Régional à qui nous avons fait un dossier de subvention pour le remplacement du mini bus et qui nous aide sur le poste de Rémi, à la DDCS pour son aide financière, au CDOS, partenaire des comités et des clubs notamment par l'intermédiaire de la lettre du CRIB que vous devez tous recevoir et qui est une mine d'information pour les associations, au Crédit Mutuel et à tous nos partenaires pour leur aide ainsi qu'à la presse et notamment au Bien Public qui a bien relayé nos différentes actions, merci à tous les membres du CODIR, aux membres des commissions, aux salariés, à tous les clubs qui nous aident dans l'organisation de nos stages ou manifestations diverses et à tous ceux que j'aurais pu oublier.

Bonnes vacances à tous en vous rappelant que l'Assemblée Générale de la Ligue est demain samedi 17 juin à Héry et que le matin est programmé un colloque important sur l'emploi dans le sport et les aides financières possibles.

Rapport de la Secrétaire Générale - Madame Annie CARRETERO

Messieurs les Elus,
Monsieur le Président de la Ligue de Bourgogne,
Monsieur le Président du CDOS,
Mesdames et Messieurs les Présidents ou représentants d'associations,

Un grand Merci à la municipalité et à Monsieur GOICHOT, Président du CSB de Beaune qui nous font l'amitié d'accueillir l'Assemblée Générale annuelle de notre Comité et bien sûr pour son organisation, Christine BOBIN, Présidente du BASKET OLYMPIQUE BEAUNOIS.

Nous allons en tout premier lieu soumettre à votre approbation le compte- rendu de l'Assemblée Générale de l'an dernier qui s'est déroulée à Gilly les Cîteaux le 17 juin 2016.
Après une nouvelle année de travail et d'effort, nous voici à l'heure des bilans, dernière ligne droite avant quelques semaines de repos qui nous permettront de nous retrouver la saison prochaine, avec motivation et bonne humeur.

Nous sommes réunis ce soir pour faire un point sur les effectifs, le bilan des commissions, les finances, les résultats sportifs ... Certains sont bons, voire excellents, d'autres moins... C'est aussi le moment de faire des projets pour la saison prochaine ...

En termes d'effectifs, le basket Côte d'Or a recensé au 1er juin 2017 :

2780 licences hommes et 1170 licences femmes
Pour un total de **3950 contre 3961** la saison précédente à la même date.
Ce qui correspond à une **diminution de 11 licenciés**

Soit -0,28%

En début de saison, le Comité de Côte d'Or a souhaité modifier son organigramme de fonctionnement. Trois Pôles ont ainsi été créés, administrés par trois Vice-Présidents devenant ainsi coordonnateurs de plusieurs commissions et répartis comme suit :

Pôle Sportif/Formation (Corinne POITOUT 1^{ère} Vice-Présidente)

Ce pôle comprend les commissions :

- Sportive (Championnats Seniors et U20)
- Technique
- CDO

Pôle Administratif (Jean Louis LAMOTTE 2^{ème} Vice-Président)

Ce pôle inclut les commissions :

- Qualifications
- Statuts et règlements
- Salles et terrains

- Juridique
- Communication

Pôle Jeunesse et Développement (Anne-Sophie GATTEAUT 3^{ème} Vice-Présidente)

Incluant :

- Secteur féminin
- Basket santé
- Mini-Basket
- Basket école
- Création de clubs.

Cette réorganisation qui a bien fonctionné sera donc pérennisée la saison prochaine comme vous l'a précisé Jacky précédemment avec quelques aménagements qui seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Afin de vous présenter un bilan de l'année sportive écoulée, un rapport d'activité vous a été transmis par le secrétariat. En voici un résumé, sachant que chaque Présidente et Président présents, seront à même de répondre à vos questions à la fin de mon propos.

COMMISSION « JEUNES ET MINI-BASKET » (SEBASTIEN VADOT)

Nous avons constaté cette saison une légère augmentation de licenciés en U7 ➔ +2, 1% mais une diminution en U9 ➔ -3, 3%.

- Les divers rassemblements bien ancrés dans le paysage du Mini basket ont été couronnés d'un vif succès:

- **Le tournoi Campana à Saint Apollinaire** a réuni 367 participants : Peu de clubs ne participent pas à ce grand rendez-vous.

- La **fête du Mini basket à Marsannay la Côte** a accueilli 282 jeunes licenciés.

- **Quatre Baby-Days** ont été organisés :

Citrouilles : Organisé par JDA DIJON / 10 clubs /90 participants.

Noël : organisé par CSLD / 12 clubs / 93 participants.

Carnaval : organisé par ASC CHEVIGNY ST SAUVEUR / 13 clubs/123 participants.

Pâques : organisé par LA CHATILLONAISE / 7 CLUBS / 23 participants

- **Tournoi U7 nés en 2010** : organisé par le club de GENLIS / 30 participants.

Championnats et plateaux U9

Le championnat U9 masculin s'est déroulé en 2 poules de 10, en une seule phase soit 9 rencontres par équipes.

Compte tenu du faible nombre d'équipes engagées sur les catégories U9F et U9 mixtes, leurs championnats respectifs s'est déroulé en phases aller/retour /aller permettant également 9 rencontres.

L'organisation des plateaux n'a pas été une réussite cette année, elle sera revue et améliorée la saison prochaine.

La commission « jeunes » tient à rappeler que les championnats U9 sont destinés à la découverte d'un championnat (les classements sont inexistant) et demande une nouvelle fois

aux clubs de sensibiliser les parents (et parfois les coachs ...) sur le fait qu'il n'y aura pas de champions en fin de saison.

Basket Féminin

- La création d'un **label féminin** cette saison permet de valoriser les clubs à fort potentiel féminin car si nous voulons que le basket soit un sport mixte, il faut encourager la pratique féminine et valoriser les clubs qui œuvrent dans ce sens.

- **Le tournoi « Basket Avenir Féminin »** destiné à la catégorie U13F s'est déroulé à Auxonne le 25 mai 2017 et a réuni 6 équipes, l'arbitrage a été assuré par les arbitres en formation.

COMMISSION TECHNIQUE (LAURENT VIGNARD)

Formule de Championnat

- La création du championnat jeune a été cette saison, comme vous le savez, confiée à la commission technique.

- Le Comité Directeur a fait le choix de terminer la saison avec des play-offs à partir de la catégorie U13. L'objectif était double en permettant à la fois d'avoir une saison plus longue car une grande part de la progression des jeunes se fait lors des matchs et aussi et surtout de permettre aux coachs de garder des joueurs motivés car c'est l'équipe qui atteint le meilleur niveau en fin de saison qui est championne et cela valorise les progrès des joueurs.

Gestion des championnats

Corinne a essayé d'assurer au mieux la gestion des matchs U11 à U17, enregistrement sur FBI, vérification des feuilles de match, lettres explicatives aux clubs, dérogations, traitements des courriers clubs concernant ces catégories.

Certaines difficultés informatiques imprévues sont survenues, notamment lors des changements de poule des équipes en seconde phase, la programmation du championnat en décalage avec le championnat régional, l'enregistrement des horaires pour les U11 qu'il a fallu souvent modifier pour réajuster les plannings en raison de la reprogrammation des autres catégories. Autant de problèmes dont il faudra tirer des leçons pour la saison prochaine afin de réduire le nombre de dérogations (240 cette saison) pour lesquelles peu de pénalités financières pour délai non respecté ou de refus ont été envoyées au regard des difficultés des clubs pour concilier disponibilités de salles et plannings.

Détections, CPS et parcours d'excellence:

Pour **les U11**, une observation des matchs le samedi et un échange avec les entraîneurs, parents et dirigeants associatifs ont permis d'établir une liste de joueurs et joueuses détectés pour des premiers stages au mois de janvier et de mars. Cette détection a concerné 31 filles et 49 garçons. Cette liste sera réduite au fur et à mesure des stages et observations.

Pour les catégories **U12 et U13**, un planning d'entraînement a été établi en début de saison dans le but d'augmenter l'accès à la pratique ce qui est fondamental pour la progression individuelle d'abord, collective ensuite mais malheureusement un grand nombre de séances n'ont pas pu avoir lieu faute de salles disponibles.

La **catégorie U12F** a participé au tournoi Milou le 29 avril à Chalon sur Saône. La sélection féminine de Côte d'Or a remporté le tournoi.

Catégorie U13 les sélections ont participé au TIC organisé à Dijon le 1^{er} novembre 2016. Ce tournoi était qualificatif pour le tournoi des Etoiles qui s'est déroulé à Orléans au mois de décembre. Les Filles ont terminées 1^{ère} et les garçons seconds de ce tournoi.

Lors du **Tournoi des Etoiles**, l'équipe filles s'est classée 4^{ème} sur 17 et l'équipe Garçons 12^{ème} sur 16.

Challenge BENJAMINS

L'organisation de la finale départementale a eu lieu lors d'un plateau de coupe de France se déroulant à Epirey. Elle a été remportée par Linda AMANING (BC Chenôve) pour les filles et Dorian RAMYEAD (DAD 21) pour les garçons.

Formation cadre

3 soirées techniques ont été organisées :

La 1^{ère} a eu lieu le 14 septembre 2016 à Chevigny, animée par Rémi (CTF du Comité), elle avait pour but la présentation (et distribution pour les clubs présents) du cahier des 11/13 ans ainsi qu'un rappel du règlement spécifique du mini basket.

La 2^{ème} a eu lieu le 1^{er} mars à Genlis animée par Stéphanie POMMIER et Patrick MARCILLY sur le thème de « l'agressivité offensive et défensive ».

La 3^{ème} a eu lieu le 21 mars à Plombières animée par Laurent LEGNAME avec pour thème « les fondamentaux chez les jeunes ». Cette soirée était également revalidante pour le statut régional de l'entraîneur.

20 participants se sont inscrits à la formation animateur et 13 pour la formation initiateur. Une session pourrait être envisagée sur une semaine entière en juillet pour les années futures.

Interventions clubs et périscolaires

Rémi et Déborah sont intervenus dans certains clubs dans leurs missions d'encadrement des catégories jeunes, ils ont également apporté leur contribution sur des séances dans le cadre des NAP dans les écoles de Pouilly en Auxois, Venarey les Laumes et Saint Julien afin de développer la pratique du basket Ball dans ces communes.

Classements / Championnats U11 à U17

Champions de Côte d'or

- **U11F** : BC CHENÔVE
- **U11M** : JDA-1
- **U13F** : AIGLONS AUXONNE
- **U13M** : JDA DIJON
- **U15M** : ASC SAINT APOLLINAIRE
- **U15F** : ASC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
- **U17F** : CSL DIJONNAIS
- **U17M** : FONTAINE BC
- **U20M** : BESANÇON AVENIR COMTOIS

Commission sportive (Catherine LARCHER)

Les championnats Seniors et U20 ont connu un déroulement compliqué.

Ceci étant dû en grande partie à :

- Des engagements puis des désengagements après créations des calendriers.
- Des fichiers E-marque transmis souvent en retard.

- Des listes de brûlages envoyées trop tardivement et notamment pour certaines au-delà de la 3^{ème} rencontre de championnat.
- Des listes de brûlages erronées : joueurs brûlés mais non licenciés, joueurs brûlés qui ne jouent pas etc...

Cet état de fait entraîne malheureusement des sanctions financières.

- Pour la saison prochaine, la sportive demande aux clubs de consentir des efforts pour le bon déroulement des championnats dans le respect des règlements sportifs.

En ce qui concerne les **classements** :

Champions de Côte d'Or

- **DF** : FONTAINE BC
- **DM1** : ASC SAINT APOLLINAIRE
- **DM2** : CSL DIJONNAIS
- **DM3** : BASKET CLUB BLIGNY LES BEAUNE
- **DF** : FONTAINE BC
- **U20M** : BESANÇON AVENIR COMTOIS

Montées

- **En RM3** : BO BEAUNOIS
- **En DM1** : CSL DIJONNAIS 3 et DAD21 4
- **En DM2** : BASKET CLUB BLIGNY LES BEAUNE 3 et DAD21 5
- **En RF2** : FONTAINE BASKET CLUB

Descentes

- **En DM2** : ASC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR et US PLOMBIERES
- **En DM3** : SAULIEU BASKET CLUB

Des modifications peuvent intervenir après l'établissement des calendriers CF et LIGUE.

COMMISSION « STATUTS ET REGLEMENTS » (JEAN LOUIS LAMOTTE)

Sur la saison 2016-2017, la « Commission statuts et règlements » a validé

- 106 mutations C1 et 124 C2
- 37 Prêts (Licences T)

Quelques recommandations pour la saison prochaine :

- Vérifiez vos dossiers de mutations avant de les transmettre au Comité
- Expédiez vos dossiers afin qu'ils parviennent au Comité le jeudi avant midi pour une qualification le samedi suivant.
- Vérifiez dès réception que le type de licence délivré est conforme au dossier que vous avez envoyé.
- En cas de désaccord, prévenez immédiatement le Comité pour rectification ou pour obtenir des explications.

- Pour les jeunes, vérifiez si le surclassement le cas échéant a bien été renseigné sur la demande de licence, et est conforme au niveau de jeu.

COMMISSION « DISCIPLINE » (JEAN LOUIS LAMOTTE)

Au 12 juin 2017, **120 fautes techniques** et **9 fautes disqualifiantes sans rapport** ont été comptabilisées.

Nombre de dossiers traités en discipline: 4 + 1 dossier en cours.

- 2 Dossiers pour propos injurieux envers des Officiels
- 1 dossier pour bagarre sur un terrain
- 1 dossier pour 4 fautes techniques

En ce qui concerne les fautes techniques, un nouveau règlement est en cours de validation à la Fédération.

Pour la dernière fois cette Commission vous a envoyé son rapport d'activité annuel. En effet, à compter de la saison prochaine, selon les directives FFBB, les Commissions de discipline départementales seront supprimées au profit des Ligues.

CDO (SALAHEDDINE DAHANE)

C'est avec une grande envie de réussite que de jeunes arbitres se sont impliqués tout au long de la saison dans une formation lourde et exigeante qui comporte 6 épreuves théoriques et pratiques.

La formation **EAD** du CD21 représente :

- 27 stagiaires issus de 10 clubs qui ont débuté la formation.
- 16 stagiaires, issus de 8 clubs qui ont suivi la formation complète et ont passé l'examen qui a eu lieu le 25 mai 2017.

Groupe potentiel

6 arbitres sélectionnés cette saison.

3 ont accédé à l'échelon régional lors du stage de détection organisé par la Ligue.

Formations E-marque

2 sessions destinées à l'ensemble des clubs pour un total d'environ 40 participants.

1 session à la demande du club de Montbard : 4 participants.

1 matinée technique à destination des arbitres intitulée « Communication avec l'ensemble des intervenants sur un match »

La CDO souligne que peu de clubs sont demandeurs pour cette formation, ce qui est dommageable car certaines feuilles sont erronées.

- **2 soirées techniques** ont été organisées sur les thèmes suivants :

- « Méca zone de responsabilités » → 12 participants.
- « Gestion, relations avec les acteurs d'une rencontre » → 15 participants.

Sur la saison 2016-2017, le Comité dispose de **68 arbitres** contre 62 la saison précédente détaillé comme suit :

- 6 arbitres « Championnat de France » → - 3 par rapport à 2015/2016
- 20 arbitres « région » → - 10 par rapport à 2015/2016
- 42 arbitres « département » en augmentation de 19 par rapport à la saison passée.

Le 25 mai 2017, 12 candidats ont validé leur examen final leur permettant d'officier dès la saison prochaine.

REPARTITEUR (DEBORAH DOUILLET)

Répartition

1094 rencontres (844 la saison dernière) à couvrir soit 50 matchs par week-end (38 l'an passé).
Nombre de matchs couverts : 688 rencontres soit un taux de couverture de 63%.

Le coût moyen par **équipe Séniors** et par rencontre est de **39,10€** soit 2,65€ de plus que la saison dernière.

Le coût moyen par équipe « jeunes » et par rencontre :

- De **U17 à U20** : **31,08 €** contre **35,25€** la saison précédente.
- **U15** : **33,15€** contre **32,85€** la saison passée.

Ecoles d'arbitrage

13 écoles d'arbitrage sont désormais recensées en Côte d' Or :

1 de niveau 1 et 12 de niveau 2.

COMMISSION « SALLES ET TERRAINS » (L. ESTIVALET/ S. VADOT)

L'homologation de quelques gymnases n'étant toujours pas validée, nous vous rappelons que la FFBB ne consentira aucune dérogation pour la saison à venir. Vous trouverez la liste des salles concernées dans le dossier qui vous a été remis lors de votre arrivée. Il est très urgent que les clubs concernés se rapprochent de leur municipalité et contactent la commission « Salles et Terrains » du CD21.

COMMISSION BASKET SANTÉ (ANNIE CARRETERO)

A l'initiative du club S.O REVEIL IS SUR TILLE et de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'IGNON, Déborah Douillet, diplômée « Animateur Basket Santé » du Comité est intervenue sur une séance « Label Basket Santé Découverte » le 14 juin à Is sur Tille. Cette 1^{ère} expérience en Côte d' Or est encourageante pour la suite puisqu'elle a réuni une vingtaine de participants.

La volonté fédérale à ce jour est de rendre le basket accessible, mais surtout utile à tous, à visée de santé exclusivement, en dehors de toute considération de compétition.

Les sessions "Basket Santé" doivent impérativement être encadrées par des personnes spécialement formées pour cette pratique.

Le Comité est à votre disposition pour vous guider dans cette démarche.

COMMISSION « FINANCES » (ALAIN BOUSSERT/JACQUELINE ESTIVALET)

Après l'approbation du rapport d'activité, le bilan financier vous sera présenté.

Les Présidentes et Présidents de commissions vont maintenant vous présenter les perspectives pour la saison 2017–2018 et répondre à vos éventuelles questions.

Pour votre information, le Comité sera fermé du vendredi 4 au 21 août 2017 inclus.

Pour conclure, j'adresse mes félicitations à tous les vainqueurs de notre département, je tiens à remercier tous les membres élus et non élus qui ont œuvré au sein de notre Comité durant cette saison.

Je n'oublierai pas dans mes remerciements, pour leur dévouement et leur disponibilité Elodie, Rémi et Déborah.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Annie Carretero
Secrétaire Générale

Rapport de la commission des finances

Composition de la Commission

Membre de droit : Jacky VERNOUD.

Membres du comité : Jacqueline ESTIVALET- VADOT Sébastien -Annie CORTABITARTE.

Membres cooptés : Alain BOUSSERT (Président) Robert PETIOT

Au cours de la saison 2016/2017 la commission s'est réunie à plusieurs reprises, pour :

- traiter les questions ponctuelles relatives au suivi financier du comité,
- prendre connaissance des questions relatives à l'emploi,
- ou envisager l'aspect financier d'un projet d'achat.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} septembre 2016, le comité a procédé à l'embauche en contrat à durée indéterminée d'une agente de développement basket en la personne de Madame DOUILLET Deborah. Ce projet a été rendu possible par l'aide fournie par le dispositif Emploi CNDS.

Un second dossier ayant une incidence financière est actuellement en cours de traitement. Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule neuf en remplacement de celui d'occasion que le comité avait acquis auprès de la Ligue et qui se fait vieillissant. Une aide financière a été également déposée au Conseil Régional de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

Lors de notre Assemblée Générale du 16 juin 2017 qui aura lieu à BEAUNE, les documents comptables suivants vous seront présentés :

A/Le bilan financier de l'année 2016

L'exercice 2016 se solde par un excédent de 1063,09 euros. Quatorze mille euros ont été affectés aux provisions pour charges à venir.

Le compte de résultat ainsi que le bilan 2016 vous seront projetés lors de cette AG.

Les effectifs croissants depuis plusieurs saisons consécutives contribuent pour partie à la bonne santé économique du Comité.

B/Le budget prévisionnel 2017

Revenant sur une décision prise par le comité en 2009, le budget prévisionnel de la prochaine saison couvrira non plus l'année civile mais le temps de la saison sportive ; c'est-à-dire du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2018. Les lignes budgétaires ont été abondées en conséquence. Ce budget prévisionnel vous sera également présenté en diaporama.

C/ Les dispositions financières saison 2017-2018

Les dispositions financières ont subi de nombreuses modifications pour les adapter à l'évolution du règlement sportif, et des nouvelles pratiques.

Les dispositions financières qui ont été soumises à la décision du comité directeur du 15 mai 2017 déterminent aussi le nouvel échéancier des paiements des comptes clubs et péréquations arbitrales dont les recouvrements seront désormais bimestriels.

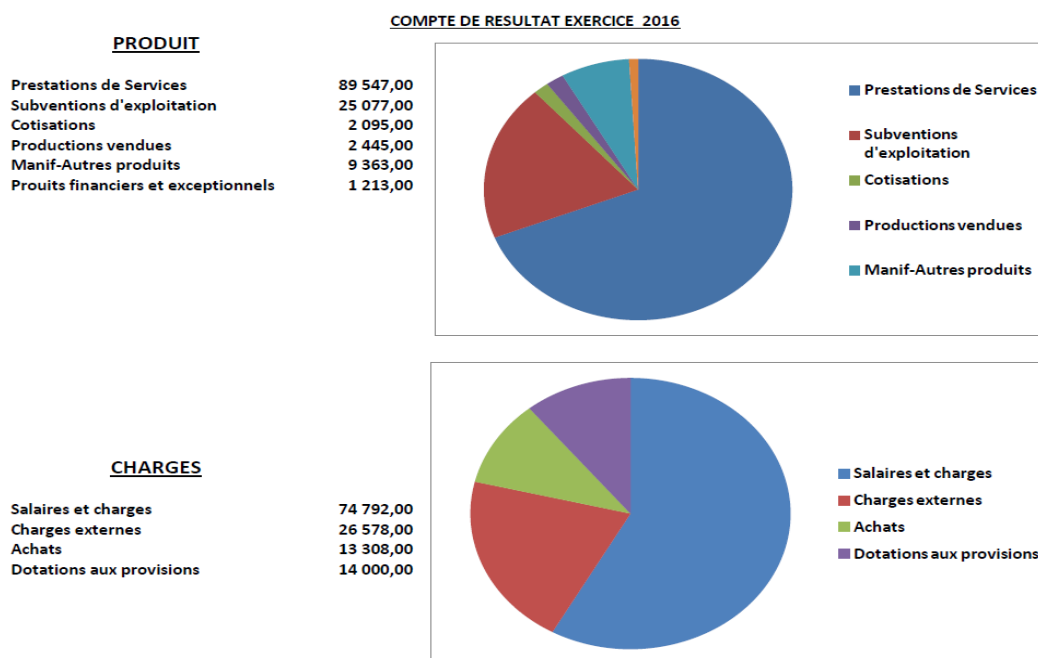
D/ Demandes de subventions au titre du CNDS 2017

Quatre clubs ont déposé, comme il se doit, une copie de leur demande de subvention au comité. Certains clubs s'exonèrent systématiquement de cette formalité.

Quatre autres clubs ont fait le choix d'une action mutualisée avec le comité.

Enfin je profite de l'occasion que me donne la rédaction de ce compte rendu pour remercier très sincèrement l'ensemble des membres de la commission des finances, ainsi que nos salariés qui font toujours preuve d'une grande disponibilité à mon égard. Merci aussi à notre partenaire, à la Direction de la Cohésion Sociale, aux Collectivités territoriales (Conseil Régional-Conseil Général) pour les aides financières précieuses qu'elles nous accordent.

Alain Boussert
Président commission finances



Présentation du compte de résultats et bilan financier (En Annexe)

Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale de Gilly les Citeaux en date du 17 juin 2016 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du Comité de Côte d'Or de Basket-ball, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Nous avons vérifié que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage ainsi que les explications fournies par la trésorière nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives probante pour chaque opération vérifiée.

Le total du bilan se monte à 269 278,13 € et le compte de résultat affiche un excédent de 1 063,09 €.

Les disponibilités financières s'élevaient à 71 881,38 € au 31 décembre 2016.

Nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés et de remercier la trésorière pour son travail.

Denis VION et Jean Marie JACOTOT

Approbation des différents rapports

Compte rendu de l'AG 2016 → **Compte rendu voté à l'unanimité**

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale, Madame Annie CARRETERO

Rapport des commissions → **Rapport approuvé à l'unanimité**

Projet de budget pour la saison 2017-2018 → **Projet approuvé à l'unanimité**

Vérificateurs nommés pour la saison 2017-2018 :

Messieurs Jean Marie JACOTOT et Denis VION

Mise en place de la commission électorale :

Madame Elodie FRICOU, Messieurs Alain BOUSSERT, Jean Louis LAMOTTE

**Elections des membres du comité directeur : 4 candidatures -> 5 postes à pourvoir
3879 voix soit majorité à 1940 voix**

NOMS	PRENOMS	Nombre de voix	Résultats
AUCORDONNIER	GUY	3724	Elu
HEUGUET	MARIELLE	3579	Elue
LELEU	CHRISTOPHE	3516	Elu
PIARD	ALIX	3617	Elue

Election du délégué pour AG FFBB

Monsieur Jacky VERNOUD a fait acte de candidature.

Monsieur Jacky VERNOUD est élu délégué à l'unanimité des votants et Corinne POITOUT, déléguée suppléante

Récipiendaires

Récompenses décernés à l'Assemblée Générale du Comité de Côte d'Or le 16 Juin 2017 à Beaune.

LETTRES COMITE

RAGUIN JEAN YVES (EBFG)
RAGUIN CHRISTELLE (EBFG)
MAIRE BENOIT (Basket Olympique Beaunois)
NOLET ANAELLE (DFB)
GIACALONE NADEGE (Aiglon Auxonne)
CONVERT ARMAND (Basket Olympique Beaunois)
PETIT JEAN PIERRE (AG Seurre)
MARQUIS JULIAN (Fontaine Basket Club)

LETTRES FFBB

LE GUEN JEAN MARIE (Basket Club Marsannay)
AUCORDONNIER GUY (BC Chenôve)
BONSEMBIANTE JEREMY (AG Seurre)
REGNAULT VALERIE (BC Semur)
ADRY LAURENCE (Aiglon Auxonne)
VIGNARD LAURENT (Fontaine Basket Club)
TARDIF ARNAUD (Basket Club Bligny)

MEDAILLES DE BRONZE

LARCHER SERGE (Basket Olympique Beaunois)
BENHAMOU CLAUDE (DFB)
PETETIN FABIENNE (BC Chenôve)

Assemblée générale Saison 2017-2018

Le club AL NUITS ST GEORGES se porte candidat pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2018.

CHAMPIONS DE COTE D'OR - SAISON 2016-2017

MASCULINS

DM1 :ASC St Apollinaire

DM2 : CSL Dijonnais

DM3 : Basket Club Bligny les Beaune

U20M :Besançon Avenir comtois

U17M :Fontaine Basket Club

U15M :ASC St Apollinaire

U13M : JDA Dijon

U11M : JDA Dijon

FEMININES

DF : Fontaine Basket Club

U17F : CSL Dijonnais

U15F : ASC Chevigny

U13F : Aiglon Auxonne

U11F : BC Chenôve